



Conditions d'accès

En formation initiale ou en alternance

aux étudiants ayant validé un niveau BAC+2 dans les domaines de la santé, des sciences de la vie, du commerce ou de la communication.

En alternance, la formation se réalise soit en contrat d'apprentissage (limite d'âge <30ans) soit en contrat de professionnalisation

> Contact pour contrat d'apprentissage :

CFA ENSUP LR : cfa@ensuplr

> Contact pour contrat de professionnalisation :

Service Formation Continue (SFC) de l'Université de Montpellier : sfc@umontpellier.fr

Au titre de la formation continue

aux salariés d'entreprise en contrat CIF ou en contrat de professionnalisation et aux personnes en reprises d'études.

Au titre de la Validation des Acquis Professionnels (VAP)

aux titulaires d'un BAC+BP Préparateur en Pharmacie.

Au titre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

aux candidats ayant au moins 1 an d'expérience dans un secteur professionnel proche de celui de la promotion médicale. (Professionnels issus des domaines de la santé, du commerce ou de la communication).



Responsable pédagogique

Karen LAMBERT-CORDILLAC

Tél. 04 11 75 98 91

karen.lambert-cordillac@umontpellier.fr



Faculté de Pharmacie

15 avenue C. Flahault CS 14491
34093 MONTPELLIER CEDEX 5, France

Pour se rendre à la Faculté de Pharmacie
Tram Ligne 1 direction la Mosson - Arrêt « Boutonnet-Cité des Arts »
Bus 15 - Arrêt « Voie domitienne »

UFR PHARMACIE
Université de Montpellier



Crédits photos : Shutterstock

**L3 PRO
MÉTIER** DE LA
**PROMOTION
DES PRODUITS
DE SANTÉ**

**NIVEAU
BAC+3**



**UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER**



COMPÉTENCES ACQUISES

- > **Présenter les produits de santé** aux professionnels de santé en face à face ou à distance (convention de partenariat avec Webhelp Medica).
- > **Inform**er le professionnel de santé ou le client sur **les propriétés et les indications** des produits de santé.
- > **Promouvoir le bon usage** des produits de santé.
- > **Identifier les besoins et adapter le discours** aux professionnels de santé et, communiquer en utilisant **les techniques de communication, négociation et de vente**.
- > **Collecter les effets indésirables liés à l'utilisation** des produits de santé et les déclarer.
- > **Planifier son activité** dans le cadre d'un travail d'équipe et respecter les objectifs fixés par l'entreprise.
- > **Utiliser les outils d'analyse et d'évaluation de l'activité** afin de répondre aux objectifs fixés par l'entreprise.
- > **Élaborer et transmettre des rapports** d'activités à la hiérarchie.

LES ATOUTS

- > **De nombreux intervenants professionnels** : médecins, pharmaciens, praticiens hospitaliers, directeurs nationaux et régionaux de la visite médicale, de nombreux laboratoires pharmaceutiques et entreprises des produits de santé (entreprises de dispositifs médicaux, compléments alimentaires, produits dermo-cosmétiques...).
- > Des enseignements **transversaux et complémentaires**.
- > **Partenariats** avec Les Entreprises du Médicament (LEEM, Syndicat de l'industrie pharmaceutique), le Syndicat National de l'Industrie des Technologies Médicales (SNITEM) et le Comité Professionnel National de la Visite

DÉBOUCHÉS ET MÉTIERS

- > **ATTACHÉ À LA PROMOTION DU MÉDICAMENT (APM)**
- > **DÉLÉGUÉ MÉDICAL ET DÉLÉGUÉ HOSPITALIER**
- > **DÉLÉGUÉ PHARMACEUTIQUE**
- > **ATTACHÉ MÉDICO PHARMACEUTIQUE ET CONSEILLER EN INFORMATION MÉDICALE**
- > **TECHNICO-COMMERCIAL ED LA SANTÉ**
- > **DÉLÉGUÉ DE L'ASSURANCE MALADIE (DAM)**

MATIÈRES

SCIENCES BIOLOGIQUES ET MÉDICALES

- Connaissances scientifiques : biologie fondamentale et moléculaire.
- Connaissances médicales : de l'physiologie à la pathologie et aux traitements.

SANTÉ ET SOCIÉTÉ

- Réglementation du médicament et des produits de santé.
- Organisation de la veille sanitaire : agences réglementaires, pharmacovigilance, matériovigilance et cosmétovigilance.
- Acteurs de santé et établissement de santé.
- Le médicament et les produits de santé dans la politique de santé.
- La relation soigné-soignant et ses aspects.

COMMUNICATION, PLAN D'ACTION ET ORGANISATION DU TRAVAIL

- Communiquer, convaincre.
- Développer un argumentaire.
- Utiliser les outils de traitement de l'information.
- Planifier et organiser son activité.
- Maîtriser la réglementation liée à l'exercice professionnel.

PROJET TUTEURÉ

STAGE OU
ALTERNANCE

ORGANISATION DE LA FORMATION

FORMATION CLASSIQUE

(étudiants inscrits en formation initiale)

Rentrée en septembre pour une durée de 12 mois, incluant 14 semaines de stage minimum d'avril à fin août. Une formation approfondie, théorique et pratique de 443h et un projet tuteuré de 80h.

FORMATION EN ALTERNANCE

(contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation)

Rythme d'alternance de 2 semaines en centre et de 2 semaines en entreprise de septembre à fin mars, puis à temps complet en entreprise jusqu'au mois de septembre suivant (projet tuteuré peut être réalisé en entreprise).



Scannez moi



MODALITÉS D'INSCRIPTION

Procédure d'inscription en ligne à partir de début avril et pour une durée limitée : ecandidat.umontpellier.fr

Les candidats retenus après examen de dossier sont auditionnés.